



© S. Barbier

Deux-Sèvres Nature Environnement travaille depuis 1969 sur les problématiques de l'eau. Nous participons :

- à de nombreuses instances départementales en charge de la bonne gestion de l'eau
- à des actions collectives (stands, débats, manifestations)

Nous portons des recours juridiques pour protéger l'eau et les zones humides.

Ce combat vous interpelle ? Rejoignez notre commission environnement !

Des sujets d'actualité très variés (énergie, eau, milieux aquatiques, représentations extérieures). Des groupes de travail, des études, des rencontres avec des partenaires institutionnels ou associatifs, des conférences.

Une réunion par mois en visio.

Consultez notre plaidoyer complet :



Inventorier la biodiversité

Protéger les espèces et les habitats

Sensibiliser par l'échange

Animer le débat citoyen

Lutter contre les atteintes à l'environnement

Et moi, qu'est-ce que je peux faire ?

- Privilégiez une nourriture durable et bio
- Évitez de gaspiller l'eau en général et spécialement l'eau potable
- Participez aux campagnes pour un affichage environnemental clair pour tous les aliments
- Participez au programme Sentinelles de la Nature
- Adhérez à Deux-Sèvres Nature Environnement
- Soutenez-nous avec un don



Contact

DEUX-SÈVRES NATURE ENVIRONNEMENT

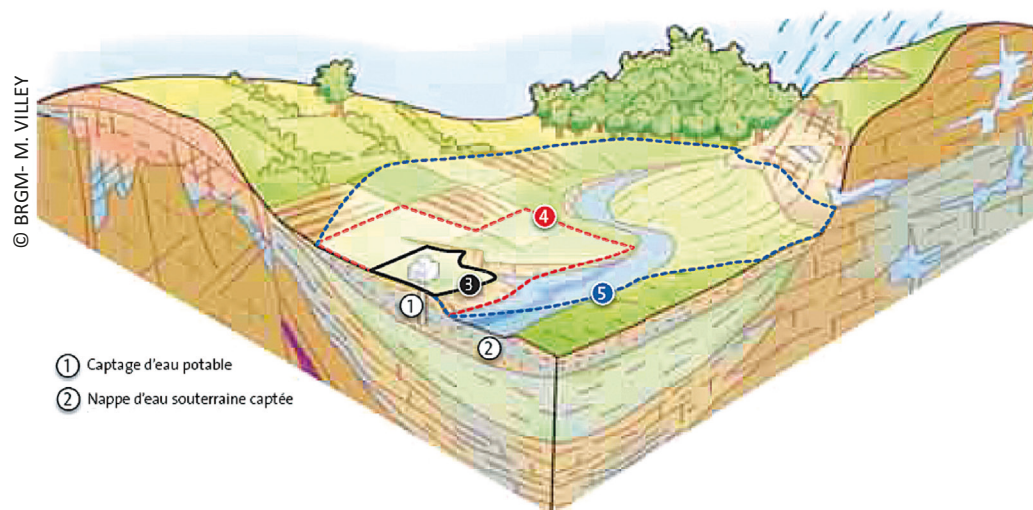
48 rue Rouget de Lisle - 79000 Niort

05 49 73 37 36 - contact@dsne.org

www.dsne.org - www.bocage-des-antonins.fr -



Protégeons notre eau potable !



- ① Captage d'eau potable
- ② Nappe d'eau souterraine captée

Stop aux pesticides sur les aires de captage d'eau !

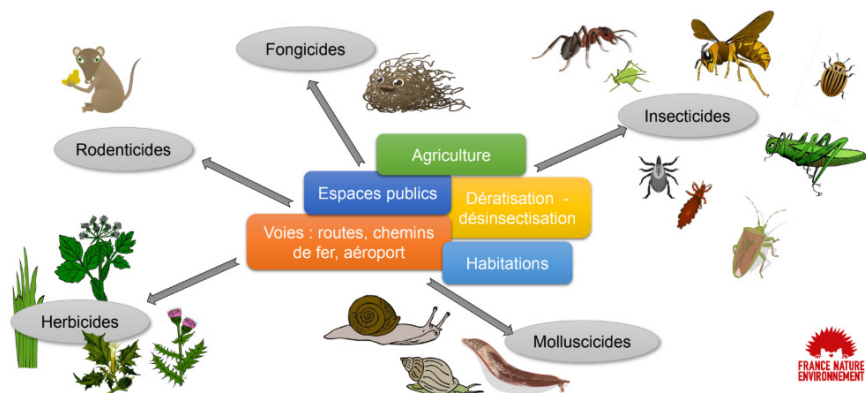
Il existe des alternatives !



Octobre 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

Pesticides

Pesti-cides : Pest (maladie contagieuse) - Cides : (Action de tuer)



L'Autorisation de Mise sur le Marché des pesticides commercialisés est délivrée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire sur la base des informations fournies par les fabricants et non par des laboratoires indépendants. Les études n'évaluent que les effets de la molécule principale sans les autres ingrédients du pesticide et sans tenir compte de l'exposition chronique des pesticides en mélange (effet cocktail).

Biodiversité et santé

- Les pesticides toutes utilisations confondues ont un impact sur la biodiversité et sont responsables de la disparition d'espèces.
- Les scientifiques et les médecins constatent qu'une exposition, même à de faibles doses de pesticides dans l'eau potable, peut entraîner des conséquences graves : cancers hormono-dépendants, perturbations hormonales, maladie de Parkinson.

Eau contaminée

- une eau potable contaminée par les pesticides qui frôlent les taux réglementaires risque d'entraîner la fermeture de captages. Ainsi 114 ont été fermés en Deux-Sèvres depuis 30 ans, il en reste 84 en activité.

Traitement et coût de l'eau potable

- **Les coûts de traitement** sont de plus en plus élevés pour rendre l'eau potable.

Politiques publiques

- Les politiques de protection de l'eau potable basées sur le volontariat des agriculteurs sans contraintes réglementaires sont des échecs.

Des alternatives à systématiser !

- L'agriculture biologique
- Le désherbage mécanique pour remplacer les herbicides (75 % des pesticides)
- Le paiement pour Services Environnementaux proposé aux agriculteurs pour préserver la ressource en eau et contribuer à la transition agro-écologique.



Nos propositions

pour réduire la pollution de l'eau potable, protéger la santé humaine et la nature.



- Interdire les pesticides sur les aires de captage d'eau potable.
- Interdire la vente d'engrais chimiques aux particuliers et aux collectivités
- Interdire l'importation de produits agricoles contenant des pesticides interdits en France.
- Augmenter très fortement le taux de la redevance pour pollution diffuse (appliquée à la vente des pesticides).
- Installer systématiquement de l'**agriculture biologique (AB)** et/ou des prairies naturelles sur les aires d'alimentation de captage, encadrés par des baux ruraux à clauses environnementales.
- Orienter les fonds publics de la politique agricole commune et des agences de l'eau vers le financement des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (culture à bas niveau d'intrants)
- Utiliser les **solutions basées sur la nature** pour favoriser la recharge des nappes (restauration des zones humides, création de noues, renaturation des cours d'eau...).



- Adopter les normes les plus protectrices en matière de nitrates et pesticides dans l'ensemble des pays Européens
- Utiliser en dernier recours l'expropriation pour urgence environnementale par les collectivités locales.
- Faciliter l'accès public aux données des Syndicats d'Eau Potable sur les concentrations en nitrates, en pesticides et leurs évolutions sur plusieurs années (sur les sites Internet...).